



HAL
open science

Les tiers-lieux et espaces de coworking en Drôme et en Ardèche : entre utopie villageoise et métropolisation

Aurore Flipo

► To cite this version:

Aurore Flipo. Les tiers-lieux et espaces de coworking en Drôme et en Ardèche : entre utopie villageoise et métropolisation. CIST2020 - Population, temps, territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.169-172. hal-03114121

HAL Id: hal-03114121

<https://hal.science/hal-03114121>

Submitted on 18 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AUTEURE
Aurore FLIPO

Les tiers-lieux et espaces de *coworking* en Drôme et en Ardèche : entre utopie villageoise et métropolisation

RÉSUMÉ

Phénomène à l'origine associé aux hypercentres urbains, les espaces de *coworking* ont connu un développement important au cours des cinq dernières années dans les territoires ruraux et les petites villes. Dans leur très grande majorité, leurs usagers se caractérisent par des migrations résidentielles récentes des villes vers les campagnes, de même que des liens conservés avec les grandes métropoles. Ainsi, l'apparition des espaces de *coworking* peut s'interpréter comme le signe de l'extension de la métropolisation des campagnes à l'échelle régionale et nationale (Paris en particulier), mais aussi comme des laboratoires de nouvelles formes d'habiter le territoire qui, si elles peuvent poser question quant à leur véritable originalité, sont néanmoins vécues comme des transitions spatiales et biographiques marquées par un double refus : celui de la métropole et celui du mode de vie périurbain. Enfin, ces espaces semblent promouvoir une forme particulière d'ancrage au territoire, où les ressources locales sont particulièrement prisées, tout en relevant de formes d'appartenance « distancée » (Sencébé, 2004) plurielles et multilocalisées.

MOTS CLÉS

coworking, ruralité, proximités sociales et spatiales, réseaux, autochtonie, mobilité

ABSTRACT

Originally associated to big cities' centres, coworking spaces have been blooming in rural regions and small towns over the past five years. In their vast majority, coworkers have experienced recent residential migrations with relocation from big cities to rural regions, though they maintain professional and social ties with cities. The emergence of coworking spaces in rural areas can thus be interpreted as an indicator of the continuing extension of metropolisation phenomena at regional and national level. However, the coworkers' ways of living also testifies from distinctive forms of inhabiting and practicing the territory. Although their uniqueness can be contested, those ways of living are nonetheless experienced as spatial and biographical transitions proceeding from a refusal both from the metropolitan and the peri-urban ways of life. Finally, coworking spaces seem to promote a particular spatial anchorage in which local resources are particularly valued, though combined with forms of "distanced belonging" (Sencébé, 2004), plural and multilocalised.

KEYWORDS

Coworking, Rural settings, Social and spatial proximity, Networks, Mobility

INTRODUCTION

Cette proposition de communication s'intéresse à l'émergence récente des « tiers-lieux » et « espaces de *coworking* » dans les territoires situés hors des grandes agglomérations. Phénomènes à l'origine associés aux hypercentres urbains, les espaces de *coworking* ont connu un développement important au cours des cinq dernières années dans les territoires ruraux et les petites villes, en particulier dans les régions dans lesquelles les dynamiques démographiques sont les plus favorables (Sud-Ouest et Sud-Est). À la fois symptômes d'une extension de la métropolisation des villes voisines (Lyon, Grenoble et Marseille pour ce qui est de notre champ d'étude, la Drôme et l'Ardèche) et de Paris, ces espaces sont aussi des laboratoires de nouvelles formes d'habiter le territoire qui, si elles peuvent poser question quant à leur véritable originalité, sont néanmoins vécues comme des transitions spatiales et biographiques marquées par un double refus : celui de la métropole et celui du mode de vie périurbain, en particulier des déplacements pendulaires. Enfin, ces espaces semblent promouvoir une forme d'ancrage particulière au territoire, où les ressources locales sont particulièrement prisées tout en relevant de formes d'appartenance « distancée » (Sencébé, 2004), plurielles et multilocalisées à grande échelle (y compris à l'international).

Cette communication propose de mettre en miroir la transformation des territoires à la fois en voie d'urbanisation et à forte attractivité résidentielle et touristique d'une part, et les trajectoires individuelles de télétravailleurs, indépendants et freelances néoruraux, en prenant comme base d'analyse les espaces de *coworking* en tant que dispositifs de médiation entre individus et territoires. Il s'agira de comprendre à la fois les modes d'habiter et de pratiquer le territoire des individus concernés et de montrer en quoi ces espaces sont autant produits qu'acteurs des contextes territoriaux étudiés. Les espaces de *coworking* exemplifient en effet la montée en force des sociabilités choisies et de l'intégration relationnelle des territoires, où l'on peut être plus ou moins bien connecté, non tant en fonction de son lieu de résidence que par son appartenance à divers réseaux.

1. MÉTHODOLOGIE

Cette communication se base sur 19 entretiens semi-directifs et une vingtaine d'entretiens informels effectués avec les fondateurs et les usagers de 15 espaces de *coworking* et tiers-lieux situés dans la Drôme et en Ardèche, hors des agglomérations rhodaniennes (Valence et Montélimar), dans des communes allant de 393 à 12 248 habitants. Ces données sont complétées par une enquête par questionnaires administrée auprès de 369 coworkers, dont 55 situés en zone rurale. Enfin, une enquête ethnographique (observation participante) a été menée dans un tiers-lieu de la Drôme pendant plus de deux ans¹.

2. LES TIERS-LIEUX RURAUX, DES OBJETS TERRITORIAUX NON IDENTIFIÉS SUJETS DE CONVOITISES

Définis comme de nouveaux lieux de travail intermédiaires entre le domicile et le bureau, basés sur le partage d'un espace de travail et d'un réseau de travailleurs encourageant la collaboration, les espaces de *coworking* sont apparus au tournant des années 2000 aux États-Unis. Depuis, ils se sont largement développés dans l'ensemble des grandes villes occidentales. En France, on constate l'apparition plus récente du concept de « tiers-lieux », englobant différentes formes de lieux partagés (espaces de *coworking*, mais aussi *fablabs*, *repair cafés*, etc.) qui se sont développés avec le soutien des pouvoirs publics, en particulier hors des agglomérations. Ainsi, d'après le rapport de la mission sur le coworking (Lévy-Waitz, 2018), pas moins de 1 118 lieux « à dominante *coworking* » ont été recensés en France, dont 43% se situent hors métropoles.

Ce processus récent interroge sur la question d'une diffusion territoriale du modèle du *coworking*, sous l'impulsion de politiques publiques volontaristes telles que celle de la région Nouvelle-Aquitaine, qui ambitionne d'atteindre 300 tiers-lieux d'ici à 2020 *via* un programme de subventions de 1,2 million d'euros, ou encore le programme «Tiers-lieux fabriques de territoire» de l'Agence des territoires, qui vise expressément les zones rurales et les zones urbaines sensibles. Ainsi, dans les campagnes, ces initiatives se situent bien souvent dans la continuité des politiques d'accueil d'urbains souhaitant développer leurs activités en milieu rural (Sajous, 2015). Dans cette communication, nous proposons donc de nous intéresser dans un premier temps aux trajectoires des fondateurs et des usagers des espaces de coworking, puis dans un second temps aux espaces de coworking comme dispositifs de médiation entre ces nouveaux arrivants et le territoire, contribuant à l'hybridation croissante des territoires entre « rural » et « urbain ».

3. TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES DE FONDATEURS ET D'USAGERS D'ESPACES : CONTINUITÉS ET RENOUVEAUX DES FIGURES DE LA NÉORURALITÉ

L'analyse de la population fréquentant ces espaces montre tout d'abord qu'elle diffère relativement peu, que ce soit en termes de métiers, de niveau de diplôme ou de statut professionnel, des populations fréquentant les espaces de *coworking* en zone urbaine. On a bien affaire, ici, aux fameuses « classes créatives » tantôt glorifiées ou décriées, mais dont la présence sur ces territoires est nouvelle, bien que se situant dans la continuité de migrations résidentielles précédentes.

En s'intéressant aux trajectoires individuelles, on constate la centralité des choix résidentiels dans les logiques qui conduisent à choisir le *coworking* comme mode de travail. Bien qu'ils correspondent parfois à un retour au pays, la grande majorité des *coworkers* que nous avons interrogés sont des nouveaux résidents venus des grandes villes voisines (Marseille, Lyon et Grenoble) mais aussi de Paris ou de Lille, attirés par les aménités environnementales de ces campagnes attractives sur le plan résidentiel et touristique² (Pistre, 2012) et par la perspective d'y construire de nouveaux modes de vie. Les espaces de travail partagé et les tiers-lieux constituent alors des exemples d'« utopies concrètes locales » (Rouvière, 2016) qui aspirent à constituer des modèles de relocalisation de l'économie tertiaire, sur le modèle du circuit court. Ces trajectoires semblent

1 Ce travail a été mené dans le cadre de l'ANR COWORKWORLDS, convention n° 17-CE22-0004.

2 Nous tenons à remercier Pierre Pistre (Géographie-cités/Université de Paris-Diderot) de nous avoir permis de disposer de sa typologie.

ainsi se situer à mi-chemin entre migrations de style de vie et figures renouvelées de la néoruralité, dans lesquelles le rapport à la nature tient toujours un rôle central. L'apparition des espaces de *coworking* se situe donc dans la continuité des recherches sur les migrations résidentielles en zone rurale, pour lesquelles il a déjà été mis en évidence que le télétravail pouvait jouer un rôle particulier (Ortar, 2009 ; Sajous, 2015). Enfin, les *coworkers* que nous avons rencontrés ne choisissent pas cette ruralité au hasard : c'est aussi la présence d'une certaine « dynamique locale », que l'on peut rapporter à une longue histoire de néoruralité en ce qui concerne la Drôme et l'Ardèche, qui attire ces nouveaux venus. Dans ce sens, ces migrations récentes viennent renforcer des dynamiques sociales, culturelles et démographiques existantes (Cognard, 2006 ; Rouvière, 2016). La notion de « laboratoire des territoires ruraux » parfois avancée au sujet des espaces de *coworking* (Pineau, 2018) doit ainsi être replacée dans une histoire longue qui en fait également une héritière du passé.

4. LE *COWORKING* À LA CAMPAGNE : RÉVÉLATEUR D'UNE URBANISATION DU RURAL OU D'UNE RURALISATION DE L'URBAIN ?

Si ces nouveaux modes de vie revendiquent un ancrage dans la notion de ruralité, de manière quelque peu paradoxale l'idéal du *coworking* se loge à la fois dans une « ruralisation de l'urbain » et dans une « urbanisation du rural ». Du village, les *coworkers* valorisent les liens en face à face et le primat des relations interpersonnelles, par opposition à la ville bureaucratique et anonyme (c'est le fameux « global village ») ; de l'urbanité, ils retiennent la sérendipité et la diversité. Depuis les premiers travaux sur la néoruralité, la notion de ruralité s'y définit comme une « forme de rapport à l'espace, une inscription dans le local, voire une familiarité avec les lieux » (Poulot, 2015). En outre, les entretiens avec les *coworkers* montrent qu'ils rejettent à la fois la grande ville, jugée invivable, et le mode de vie périurbain jugé individualiste et peu durable. Il s'agit plutôt d'une manière de conjuguer urbanité et ruralité, dans un idéal parfaitement similaire à ce que Monique Poulot (*ibid.*) nomme la « ville rurale » : « une idylle paysagère et le désir de vivre dans des unités à taille humaine avec les pratiques sociales afférentes, soit la convivialité attribuée aux petites communautés du fait d'une interconnaissance généralisée et de la solidarité qui débouche sur l'échange de services ».

Dans cette configuration, la connaissance du territoire est capitale puisqu'elle permet de donner corps à cet idéal de proximité. Elle est également essentielle dans la re-création des réseaux nécessaires à l'activité économique des indépendants (Saleilles, 2010), qui sont majoritaires parmi les *coworkers*. Les espaces de *coworking* agissent alors comme des médiateurs entre ces populations nouvellement arrivées et le territoire. Conjuguant proximité sociale et spatiale, ils permettent l'accès rapide à un capital social local particulièrement recherché (Banos & Candau, 2015). Il s'agira ici de discuter de la nature de ce capital. S'agit-il d'un capital uniquement social, ou d'un véritable capital d'autochtonie ? Entre-t-il en concurrence avec celui qui est détenu par d'autres franges de la population ? Nos recherches montrent que ce capital social s'apparente à un véritable capital d'autochtonie pour l'accès au logement et à l'emploi, pour lequel le réseau des *coworkers* est particulièrement actif, ainsi qu'à une certaine notabilité, notamment politique. Cependant, il demeure davantage transférable, parce que les réseaux des *coworkers* sont vastes : ayant gardé des liens avec leurs lieux de vie précédents, ils disposent d'un capital social fortement étendu. On constate que l'interpénétration entre différents cercles sociaux est plutôt faible : en se démultipliant sur différentes scènes (agriculture, culture, politique, tourisme, loisirs...), les différentes facettes de la néoruralité sont aussi susceptibles de produire un renforcement de l'entre-soi.

Enfin, on observe que les usagers des espaces de *coworking* conjuguent un ancrage fort au territoire avec des formes de mobilité qui peuvent fréquemment s'étendre jusqu'à l'espace international. Néanmoins, les migrations résidentielles vers ces campagnes s'accompagnent d'un désir de « poser ses valises » qui se traduit par la reconstruction de formes de proximité dans un nouvel espace de vie volontairement « rétréci ». Dans ce processus, les espaces de *coworking* sont centraux puisqu'ils agissent comme un nœud autour duquel s'organisent les mobilités quotidiennes, marquées par une recherche de sédentarité mais parfois vécues en alternance avec des périodes de très grande mobilité, et permettant de conjuguer les bénéfices de la mobilité et de l'autochtonie. On note ainsi une interaction à double sens entre stratégies résidentielles et espaces de *coworking* : si ceux-ci se sont d'abord implantés sous l'impulsion d'actifs déjà présents sur le territoire, ils ont aussi attiré de nouveaux habitants séduits par la possibilité de travailler à l'extérieur de leur domicile, mais près de leur lieu de vie. Ces espaces contribuent donc à façonner les territoires dans lesquels ils sont implantés, bien qu'à des échelles modestes.

5. CONCLUSION : UNE RENAISSANCE DES PETITES VILLES ?

L'hybridité des formes de localisation du télétravail à grande distance, balançant entre « finistères périurbains » et « renaissance des espaces ruraux » (Sajous, 2015) se reflète également dans l'hybridation des lieux, des pratiques et des territoires. Ainsi, les espaces de *coworking* sont toujours situés dans l'hypercentre des villes et des villages, à proximité des services et des commerces, rappelant en tout point leur homologue de l'hypercentre urbain.

Cette manière de conjuguer caractéristiques urbaines et rurales s'apprécie dans la diversité des catégories statistiques dans lesquelles on est susceptible de retrouver les localités concernées : à la fois peu denses et peu métropolisées, ce sont néanmoins souvent des centralités locales, des petits pôles urbains qui, pour n'être pas proches des grandes métropoles, ne sont pas pour autant à l'écart des grands axes (autoroutes et TGV). Il s'agit donc d'être ancré « quelque part », mais aussi proche de tout, dans une forme d'appartenance « distanciée » (Sencébé, 2004) qui témoigne d'une « maîtrise des rapports à l'espace » (*ibid.*) et se traduit, au niveau du territoire, par une forte attractivité et peut-être les prémises d'une reprise des petites villes et de leurs centres, jusqu'ici parents pauvres des dynamiques démographiques dans les campagnes.

En conclusion, cette communication a vocation, en se basant sur l'exemple des espaces de *coworking* et de leurs usagers, à discuter des recompositions sociales des campagnes contemporaines, dans la continuité de ce qui a été observé ailleurs dans la littérature. Il s'agit également de discuter de la diversité des manières d'habiter et de vivre les campagnes, des espaces pluriels dans lesquels urbanité et ruralité s'hybrident, et ce de manière de plus en plus individualisée. Il s'agit, enfin, de saisir l'importance renouvelée du territoire et de l'autochtonie comme nouvelles formes de distinction sociale, vis-à-vis d'un idéal d'hypermobilité qui ne cesse de s'épuiser.

RÉFÉRENCES

- Banos V., Candau J., 2015, « L'appartenance au territoire, une ressource convoitée ? », *Pour*, n° 228, p. 77-85.
- Cognard F., 2006, « Le rôle des recompositions sociodémographiques dans les nouvelles dynamiques rurales : l'exemple du Diois », *Méditerranée*, n° 107, p. 5-12.
- Levy-Waitz P., 2018, *Faire ensemble pour mieux vivre ensemble. Rapport de la mission Coworking, travail et numérique*, Paris, CGET [en ligne : s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf, consulté le 05/10/2018].
- Ortar N., 2009, « Entre choix de vie et gestion des contraintes : télétravailler à la campagne », *Flux*, n° 78, p. 49-57 [en ligne : www.cairn.info/revue-flux1-2009-4-page-49.htm, consulté le 05/10/2018].
- Pineau J.-Y., 2018, « Les tiers-lieux et les cafés associatifs, laboratoires des territoires ruraux », *Nectart*, n° 7, p. 100-109.
- Pistre P., 2012, *Renouveaux des campagnes françaises : évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*, thèse de doctorat en géographie, Université Paris Diderot [en ligne : tel.archives-ouvertes.fr/tel-00764869/file/These_Pistre_2012_renouveaux_campagnes.pdf, consulté le 10/01/2019].
- Poulot M., 2015, « Être ou ne pas être rural... », *Pour*, n° 228, p. 69-76.
- Rouvière C., 2016, « Migrations utopiques et révolutions silencieuses néorurales depuis les années 1960 », *Cahiers d'histoire*, n° 133, p. 127-146 [en ligne : journals.openedition.org/chrhc/5597, consulté le 09/10/2019].
- Sajous P., 2015, « Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local "Soho solo", Gers », *Espace populations sociétés*, 2015(1-2) [en ligne : journals.openedition.org/eps/5983, consulté le 22/11/2019].
- Sencébé Y., 2004, « Être ici, être d'ici », *Ethnologie française*, 34(1), p. 23-29 [en ligne : www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2004-1-page-23.htm, consulté le 22/11/2019].

L'AUTEURE

Aurore Flipo

Université de Lyon — LAET / ENTPE

aurore.flipo@entpe.fr